



Le PÉDiBUS

A l'école de la tête aux pieds !

Le bus pédestre, c'est un système de ramassage scolaire à pied organisé et effectué de façon bénévole par des parents d'élèves ou des adultes volontaires, qui se relaient chaque jour de la semaine pour accompagner un groupe d'enfants à l'école. Portant des gilets fluorescents, ils se retrouvent à des arrêts signalés, à des horaires précis sur des cheminements identifiés.

L'inscription des enfants est conditionnée par le nombre de conducteurs bénévoles engagés dans la démarche.



Quels sont les avantages des bus pédestres ?

Alternative à la voiture pour les courts trajets entre l'école et la maison, les bus pédestres permettent de **réduire la circulation devant l'école** (on respire !) et de s'engager avec son enfant dans une démarche de développement durable conviviale. Quand les parents n'ont pas de « service » à assurer, cela leur permet d'utiliser leur temps autrement.

Marcher, c'est bon pour la santé !

Les bus pédestres contribuent à intégrer une **activité physique régulière** dans l'emploi du temps des élèves. Cet exercice matinal favoriserait leur concentration en classe. Vous craignez qu'ils respirent des substances nocives en route ? Le réseau "Partenaires pour l'écomobilité, de l'école à l'université", en Ile-de-France, rappelle que les **piétons** sont quatre fois **moins soumis à la pollution que les passagers d'une voiture** !

Agir et se rendre service entre parents

"Les familles se rendent service mutuellement", observe Michel Aussel, parent d'élève et membre de l'association Les chemins de l'école, à Toulouse. "Il s'agit d'une **démarche citoyenne**, en quelque sorte."

Cette **dimension sociale**, Catherine Terpent la salue également : "Pour les parents comme les enfants, savoir qu'on part en groupe est très **motivant**. On sympathise aussi avec les autres participants. C'est un vrai bol d'air dans la journée."

Le PÉDiBUS



Deux lignes fonctionnent encore :

Guieterie vers Jean Jaurès et **Rhodon Haut** vers Jean Moulin.

D'autres lignes existaient, et pourraient reprendre si des familles s'investissent :

Beauséjour vers Jean Jaurès, **Rhodon Vallée** vers Jean Moulin et une ligne **Beauplan** vers Jacques Liauzun.

Les arrêts sont matérialisés et le chemin peut être aménagé si besoin par la mairie. La mairie prend également une assurance spécifique. Elle fournit les gilets fluorescents.



Comment procéder ?

- 1) Signalez que vous êtes intéressé(s) et donnez vos coordonnées, en indiquant la ligne et l'arrêt qui vous concernent. Pour cela contacter :
 - ◆ Le service scolaire
scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr
tel : 01 30 47 48 49 ou 01 30 47 05 17
 - ◆ Ou Madame Clémence Beauchesne (parent responsable de ligne)
clemence.beauchesne@gmail.com
- 2) Précisez l'âge, la classe de votre ou de vos enfant(s)
- 3) Spécifiez si vous souhaitez être accompagnateur ou si vous pouvez vous investir plus et prendre la tête de ligne. (Vous pouvez demander à Mme Beauchesne en quoi cela consiste)
- 4) Récupérez sur le portail famille, ou sur le site de la mairie, ou en le demandant par mail, la Charte de fonctionnement et le bulletin d'inscription avec la lettre d'engagement de l'enfant.
- 5) Remettre au service scolaire les documents nécessaires dûment remplis.

Plus vous serez réactifs, plus vite cela sera mis en place. Plus vous serez nombreux, mieux cela marchera ! Parlez-en à vos voisins, à vos connaissances ...

Les personnes majeures désirant participer à cette action peuvent aussi s'inscrire pour accompagner les enfants (retraités, grands-parents, personne ayant un emploi -du-temps compatible...)

UNE REUNION SERA MISE EN PLACE POUR REpondre A VOS QUESTIONS

www.ville-st-remy-chevreuse.fr